

sociétés secrètes américaines par le Pape, Léon XIII il se fâche encore et défend de se plaindre.

Un catholique ayant demandé à être remboursé des fonds versés que lui fait perdre le décret papal, M. Tardivel lève les yeux au ciel et s'écrie :

A force de voir les pouvoirs publics traiter l'Eglise de Jésus-Christ comme une société ordinaire ; à force de la voir mise sur un pied d'égalité avec les sectes et les associations d'origine humaine, trop de catholiques finissent par s'imaginer qu'en effet cette Eglise est une organisation comme une autre, une institution à laquelle on peut appartenir, ou non, indifféremment ! Et ils en arrivent à dire cette énormité : Si l'Eglise veut nous garder qu'elle nous indemnise !

Stupéur de Tardivel !

Oser dire au curé de rendre l'argent !

Puis il dit :

Comme l'a si bien dit Mgr Elder, archevêque de Cincinnati, en promulguant le décret romain, pour qu'une loi ait force obligatoire il n'est pas nécessaire que chacun se rende parfaitement compte des motifs qui ont déterminé l'autorité compétente à la porter. Est-ce que chacun comprend toujours le *pourquoi* de toutes les lois civiles ? Mais cette ignorance des motifs du législateur ne dispense pas le citoyen du devoir d'obéir : il suffit que la loi même lui soit connue.

Attrappe, Baptiste.

Paye et à quat'pattes !

CURIEUX.

“ LA REVUE NATIONALE ”

Nous avons le plaisir d'accuser réception de la *Revue Nationale*, que vient de fonder M. le capitaine Chartrand. Papier de luxe, typographie soignée, portraits et vignettes, tout est parfait. Nous souhaitons longue vie et prospérité au nouveau confrère.

GALERIE DE LA PRESSE CANADIENNE

La série de biographies dont nous avons commencé la publication dans le Numéro 22 du *REVEIL* se trouve forcément interrompue par suite de circonstances indépendantes de notre volonté. Elle sera reprise aussitôt que possible, et dans l'intervalle nous prions les journalistes de communiquer avec nous et de préparer des notes.

A. FILIATREAU.

M. Henri Roulland n'est plus à la rédaction du *REVEIL*.

LA DIRECTION.

MONACUS MONACO LUPUS

Il n'y a rien de pire que des moines qui se battent entre eux (traduction libre).

Nous venons de recevoir de l'Archevêque de Québec un volume de 269 pages imprimé par C. Darveau et intitulé : “ Mémoire sur les missions de la Nouvelle-Ecosse, du Cap Breton et de l'Île du Prince-Edouard, de 1760 à 1820, d'après les archives de l'archevêché de Québec et de la Propagande de Rome. — Réponse aux “ *Memoirs of Bishop Burke* ” par Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax, réligée par un comité de prêtres du diocèse de Québec. ”

Et voici comment, dans leur avant-propos, ces messieurs arrangent l'archevêque d'Halifax :

“ Au cours de l'automne de 1891, Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax, écrivit à Son Eminence le cardinal Taschereau pour lui demander s'il existait aux archives de l'archevêché de Québec quelque correspondance de Mgr Burke, évêque de Sion, premier vicaire apostolique d'Halifax ; et dans le cas où cette correspondance existerait, si son Eminence aurait quelque objection à la communiquer, ainsi qu'un certain nombre de renseignements sur le même sujet, que Mgr O'Brien indiquait dans sa lettre. Le prélat donnait pour motifs de ses recherches une notice biographique de Mgr Burke qu'il se proposait de publier. Son Eminence acquiesça aussitôt à la demande de Mgr O'Brien, fit faire les recherches nécessaires et ordonna la copie de toute la correspondance de Mgr Burke, laquelle certifiée et collationnée fut expédiée peu de temps après à Halifax. Mgr O'Brien s'empressa d'accuser réception de cet envoi, en y joignant ses plus sincères remerciements pour l'empressement et la courtoisie avec lesquels Son Eminence et l'archiviste de l'archevêché avaient répondu à sa demande. La notice biographique que préparait Mgr l'archevêque d'Halifax a été publiée il y a quelques mois sous le titre de *Memoirs of Bishop Burke*.

“ Il est vraiment regrettable qu'avant de faire paraître cet opuscule, l'auteur ne se soit pas donné la peine de faire copier tous les documents de l'archevêché de Québec relatifs au sujet qu'il avait à traiter. Ils sont d'une abondance dont on ne paraît pas avoir eu même le soupçon, et on sait par ce qui précède qu'il avait toute facilité pour les obtenir.

“ La conséquence de cette négligence est que son travail est tout à fait incomplet et inexact. Il suffit de le parcourir pour se convaincre que son auteur semble être pris d'une antipathie irrésistible pour tout ce qui est canadien. Au reste, il n'a pas souci de le dissimuler.

“ Les *Memoirs of Bishop Burke* ne sont qu'un long réquisitoire contre l'Épiscopat et le clergé canadien. La thèse que l'auteur a entreprise et qu'il a essayé de prouver est que nos évêques et notre clergé ont délaissé de tout temps, mais surtout depuis la conquête, les catholiques des Provinces Maritimes, particulièrement les Acadiens, et que c'est aux prêtres irlandais qu'ils doivent leur reconnaissance. Québec